



## Moyens Intégratifs en Soins de Support

### Charte de la personne recevant les soins et participant aux activités proposées par MISS63

La personne souhaitant recevoir un soin et participer à une activité proposée par MISS63 :  
accepte les termes de la charte ci-dessous :

peut consulter les statuts fondateurs de l'association MISS63 sur demande

peut consulter l'annuaire des soignants sur demande

peut adhérer à l'association MISS63

accepte de se rendre au 31 rue de l'horloge à RIOM (63200)

accepte de communiquer son identité et ses coordonnées

accepte de communiquer à l'équipe soignante son protocole de soins

accepte d'informer l'équipe soignante sur d'éventuelles contre-indications à une activité

doit prendre un rendez-vous pour accéder à une activité

doit prévenir en cas d'impossibilité d'honorer le rendez-vous

participe au frais de son soin en faisant un don (de 1 euro à x euros) à l'association en fonction de ses possibilités

(ces dons permettent de proposer des soins et des activités à d'autres personnes)